

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2022 - (N° 393)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 277

présenté par

Mme D'Intorni, M. Bazin, Mme Corneloup, M. Descoeur, M. Di Filippo, Mme Alexandra Martin,
M. Neuder, Mme Valentin, M. Viry et M. Ciotti

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 1, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.